

ELECTIONS GENERALES 2018

RESULTATS POUR LES CORPS DE DIRECTION

Après le dépouillement électronique réalisé au CNG le 06 décembre 2018 pour les 4 scrutins ouverts (trois CAPN : DH, D3S et DS et le CCN), nous vous faisons parvenir ci-après nos **premiers éléments d'analyse**.

1° EVOLUTION DE LA STRUCTURE DE L'ELECTORAT DE 2014 A 2018

On note tout d'abord une baisse du nombre des inscrits en CAPN chez les titulaires DH (- 179) et DS (-79) et une forte hausse des inscrits chez les D3S (+305).

Pour les CAPN, le détachement massif de plusieurs centaines de D3S dans le corps des DH ces 4 dernières années a gonflé mécaniquement le nombre des inscrits chez les DH avec la double inscription sur les listes électorales.

Au CCN, on enregistre une progression de 3,6% des inscrits (+184) due à l'afflux de contractuels (plus de 200).

Démographiquement, environ le quart du corps électoral a été renouvelé par le jeu des entrées (recrutements par concours et sur contrat) et des départs (en retraite notamment avec probablement plus de 700 départs depuis 2014).

2° RESULTATS GLOBAUX (cf. tableau joint en annexe)

Par rapport à 2014, la participation est en hausse de 0,6 points chez les DH, 6,2 points chez les D3S mais baisse de 3 points chez les DS (en partie du fait de l'absence d'une liste CGT mais surtout du fort mécontentement exprimé par ces directeurs se considérant à juste titre moins bien traités que ceux des 2 autres corps).

L'Ufmict CGT perd 10 voix à la CAPN des DH (passant de 2,3% à 1,8%), 17 voix chez les D3S (de 4,5 à 2,8%) et mécaniquement 18 voix chez les DS (score de 2014 mais pas de liste déposée en 2018). Au CCN, nous perdons 41 voix (on passe de 3,5 à 2,32%).

Le CH FO perd 25 voix au CCN (-0,8%) et 98 voix aux CAPN. Seule satisfaction pour eux, ils passent devant le SMPS chez les D3S à 2 voix près (de 11 à 13 % du corps).

Le SMPS recule dans 3 scrutins sur 4 : -4% chez les DH et les D3S, stable chez les DS et -2,7 % au CCN.

Le Syncass CFDT est le seul syndicat à progresser en nombre de voix et en pourcentage dans les 3 CAPN (+ 5% chez les DH, + 3,6 % chez les D3S, +10,7% chez les DS) et au CCN (+4,6%). Il obtient notamment 9 des 15 sièges à pourvoir au CCN.

3° LES RESULTATS de l'Ufmict CGT

La faiblesse de nos scores et la baisse de notre influence ont plusieurs causes :

- le caractère incomplet de nos listes (un grade sur trois chez les DH, un sur deux chez les D3S, pas de liste chez les DS et 20 candidats seulement sur les 30 possibles au CCN). Ceci est surtout dû à notre faible implantation syndicale parmi les personnels de direction et aussi à la proportionnalité femmes/hommes imposée pour la première fois.

- Le renouvellement générationnel a pénalisé la CGT qui obtient traditionnellement plus de voix chez les électeurs de plus de 45 ans. Nous avons perdu un grand nombre de nos électeurs et de nos candidats de 2014 partis à la retraite au cours des 4 dernières années sans que nos nouveaux adhérents et sympathisants les remplacent dans la même proportion.

- L'arrivée récente et massive (environ 5% des effectifs) de contractuels souvent recrutés sur des critères clientélistes par les chefs d'établissement et peu imprégnés des valeurs de service public qui sont les nôtres.

- L'effectif important de D3S détachés chez les DH (plusieurs centaines durant la mandature et qui votent donc 2 fois, une fois au titre de leur corps d'origine et une fois au titre de leur corps d'affectation). Précision supplémentaire : les détachements sont soumis à l'avis des CAPN où les 3 autres syndicats sont présents et ont pu nouer des relations directes avec les demandeurs mais pas la CGT qui n'avait pas d'élus sortants.

- L'impact des réformes en cours : la création des GHT renforce considérablement l'autorité et l'omnipotence des décisions des DG d'ARS et des chefs d'établissement support sur la carrière des collègues.

- le vote électronique a permis de suivre la participation au jour le jour avec la relance des abstentionnistes, travail plus facile pour les 3 autres organisations comptant plus d'adhérents que nous et disposant de réseaux bien plus étoffés.

- Le défaut d'implication des USD CGT dans notre campagne : une seule candidate proposée par une camarade de l'USD 93, aucun contact de collègues à l'exception d'une initiative dans le Rhône, aucune adresse mél fournie. Pire encore, plusieurs directeurs ont fait état de « particularismes locaux où individuels de militants CGT les mettant en cause personnellement » pour refuser de s'impliquer avec nous.

Bien que l'Ufmict CGT porte des revendications d'amélioration statutaire avec 10 ans d'avance sur FO et la CFDT, notamment la fusion des corps de DH et de D3S ainsi qu'une carrière indiciaire revalorisée pour les DS, et que ces mêmes organisations avec le SMPS sont incapables de se prévaloir d'avancées concrètes pour les 3 corps de direction ni de mobilisations syndicales concrètes en dépit des moyens dont elles disposent, elles n'ont pas été censurées par l'électorat (SMPS excepté) et nous n'avons pas pu capitaliser un nombre de suffrages à la hauteur de nos engagements.

Il semble que la résignation a gagné du terrain parmi une majorité de collègues tentés d'assimiler la fonction syndicale à un rôle d'assistance technique aux actes les plus courants de la gestion individuelle des carrières (mobilités, détachements, régimes indemnitaires) et de représentation par délégation en cas de différend avec la hiérarchie. La proximité et la relation directe sont les premiers facteurs déclenchants du vote.

Nous avons cependant mené une campagne électorale optimale compte tenu des forces qui sont les nôtres, d'une part en étant présents dans 3 des 4 scrutins ouverts et d'autre part en faisant le plein de nos voix.

Notre investissement autorise néanmoins l'UFMICT à poursuivre sa participation aux travaux des 2 conférences nationales des directeurs chefs d'établissement (CNDCH et CNDESMS) ; elle lui permet également d'être reconnue comme une organisation représentative des corps de direction auprès du CNG et du ministère (confirmation donnée par la directrice générale du CNG à l'issue de la proclamation des résultats le 6 décembre).

4° Conclusion provisoire

Le collectif des directeurs va s'appuyer sur les 83 électeurs qui ont voté CGT dans la perspective d'élargir son audience dans chacun des 3 corps à partir de notre cahier de revendications.

Les syndiqués seront invités à s'impliquer dans les actions qui suivent :

- entretenir des liens réguliers avec les collègues de son secteur géographique et professionnel : appels et collecte d'informations en prise avec les préoccupations individuelles et les revendications propres à chaque corps, compte-rendu au collectif à Montreuil.
- proposer des initiatives et prendre des contacts avec les USD et les syndicats SMICT CGT pour être plus visibles et mieux reconnus sur le terrain.
- participer aux rencontres des promotions d'élèves à l'EHESP de Rennes.
- rédiger des articles sur des thèmes d'intérêt général ou plus spécifiquement professionnel.
- valoriser notre participation au conseil d'administration de l'EHESP.

Plus généralement il sera proposé un plan de travail à l'Ufmict en y associant les USD, l'USAP et les syndicats des DOM-TOM pour créer du lien avec les personnels de direction (rencontres de directeurs sur des thèmes à définir, fichiers d'adresses, ...).

Dans l'immédiat, les membres du collectif sont invités à réagir sur le présent texte.

Ils seront ensuite consultés sur la désignation de nos 4 représentants aux conférences nationales des directeurs (2 chefs d'établissement DH et 2 chefs d'établissement D3S) devant intervenir en début d'année prochaine.

Nota : le collectif des directeurs est reçu le 20 décembre par Mireille STIVALA, secrétaire générale de la fédération Santé et Action Sociale CGT (les moyens syndicaux accordés au collectif sont à l'ordre du jour).

Yves RICHEZ

Pour le collectif Directeurs UFMICT-CGT

Fédération de la santé et de l'Action Sociale

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cedex • Tél. : 01 55 82 87 57

BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil

Site internet : www.sante.cgt.fr/ • **e-mail** : ufmict@sante.cgt.fr